

Déclaration de principe de l'EFN sur la Stratégie européenne en matière de santé mondiale

La santé des populations, les systèmes de santé et les menaces sanitaires sont des priorités centrales qui sous-tendent la nouvelle stratégie de l'UE en matière de santé mondiale lancée par la Commission européenne en novembre 2022, qui orientera les points d'action de la communauté européenne jusqu'en 2030. La stratégie de l'UE en matière de santé mondiale vise à renforcer les systèmes de santé et à fournir de meilleurs soins de santé, de prévenir les menaces sanitaires mondiales et d'y répondre, en tenant compte du lien entre la santé des êtres humains, des animaux, des plantes et de notre environnement, en s'attaquant à toutes les maladies infectieuses et non transmissibles (santé planétaire). L'EFN accueille favorablement la stratégie visant à renforcer la préparation et la réponse aux pandémies dans le monde entier, et la lutte contre les inégalités et la progression vers une couverture sanitaire universelle. L'EFN soutient la stratégie qui se concentre sur trois "priorités interdépendantes" jusqu'en 2030, à savoir améliorer la santé et le bien-être des populations, renforcer les systèmes de santé et faire progresser la couverture sanitaire universelle, et lutter contre les menaces pour la santé en appliquant le principe interdisciplinaire "une seule santé".

- Pour répondre à la première priorité "améliorer la santé et le bien-être des personnes", la Commission européenne se concentre à juste titre sur les "causes profondes de la mauvaise santé", ce qui inclut la pauvreté et les inégalités sociales, de nouveaux facteurs de la santé qui doivent être abordés de manière intégrée et qui englobent le changement, la dégradation de l'environnement, les crises humanitaires, l'insécurité alimentaire, ainsi que des défis croissants tels que la résistance aux antimicrobiens et la santé mentale.
- Pour répondre à la deuxième priorité "renforcer les systèmes de santé et faire progresser la couverture sanitaire universelle", la Commission européenne met l'accent sur les points suivants la gestion des systèmes de santé, y compris les déséquilibres de main-d'œuvre et les pénuries de ressources, et appelle à maximiser l'utilisation de l'intelligence artificielle. C'est pourquoi, il est essentiel que la Commission européenne et les États membres placent la formation fondée sur des données probantes au niveau supérieur et universitaire garantit que les infirmières pourront relever les défis des systèmes de santé européens.
- Pour répondre à la troisième priorité "lutter contre les menaces actuelles et futures pour la santé", la Commission européenne appelle à une plus grande équité dans l'accès aux vaccins et autres contre-mesures, à une surveillance plus efficace des maladies au niveau mondial et à un renforcement des règles et mécanismes de coopération internationale en matière de santé. Il est de la plus haute importance d'élargir les partenariats avec un large éventail de parties prenantes concernées - de promouvoir la souveraineté sanitaire pour une plus grande résilience et une autonomie stratégique soutenue par l'engagement politique et la responsabilité des partenaires". La Commission européenne et les États membres ont la responsabilité d'assurer la synergie entre les stratégies nationales et communautaires en matière de santé mondiale et de travailler "plus étroitement que jamais dans le cadre d'une approche "Team Europe"".

Les objectifs de la stratégie nécessiteront non seulement un engagement politique fort à l'échelle mondiale, mais aussi la coopération devrait être renforcée par le biais d'une coopération approfondie au sein du G7, du G20 et d'autres partenaires mondiaux, régionaux et bilatéraux - mais aussi un engagement important en termes de ressources : "La contribution financière de l'UE suivra une

nouvelle approche impliquant des financements innovants, des co-investissements de partenaires et des mises en commun avec d'autres acteurs internationaux – et l'influence de l'UE dans l'élaboration de l'agenda doit être à la hauteur de son soutien financier en tant que champion de la santé mondiale.

L'EFN se réjouit de cette occasion unique de participer à l'élaboration et la stratégie est en cours d'élaboration et de mise en œuvre. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les lacunes de l'architecture de la sécurité sanitaire mondiale ; il est donc crucial de briser les silos et d'adopter une approche holistique de la santé et du bien-être au niveau mondial. Cela implique que la santé doit être incluse dans toutes les politiques. Il est essentiel de renforcer la coopération entre les différents acteurs, la nécessité d'accroître et de renforcer le dialogue avec les principales parties prenantes au niveau mondial, et de soutenir et d'inclure la société civile dans le développement et à la mise en œuvre de la stratégie. Cela implique la reconnaissance du rôle clé des acteurs de la santé, en particulier des infirmières.

Les infirmières jouent un rôle central dans le renforcement de la sécurité sanitaire mondiale, les principes "Une seule santé" et "la santé dans toutes les politiques" étant un principe clé au cœur de la stratégie de l'UE en matière de santé mondiale. Les infirmiers occupent une position centrale pour tirer parti de la numérisation, de la main-d'œuvre et de la recherche et renforceront les systèmes de soins de santé. Selon l'OMS, les objectifs du Millénaire pour le développement ne peuvent être atteints sans les infirmières. L'EFN appelle donc la Commission européenne, à :

- Inclure les infirmières à tous les niveaux dans le renforcement de la préparation et de la réponse aux pandémies dans le monde entier.
- Reconnaître les infirmières comme des acteurs clés du changement pour "une meilleure santé et un meilleur bien-être des personnes" ;
- Mettre en place des outils de suivi et de fourniture d'informations sur le bien-être et la santé des infirmières et disposer d'une stratégie de recrutement et de maintien en poste ;
- Faciliter le rôle clé des infirmières dans le renforcement des systèmes de santé et la progression de la couverture sanitaire universelle, en mettant l'accent sur les déséquilibres des effectifs et les pénuries d'infirmières ;
- Intégrer la formation des infirmières au niveau supérieur et universitaire afin de répondre aux défis des systèmes de santé européens ;
- Renforcer le rôle des infirmières dans l'accès aux services de santé et dans les mécanismes de coopération en matière de santé ;
- Adopter une approche holistique de la santé et du bien-être au niveau mondial, en mettant l'accent sur l'approche "Team Europe".

Pour en savoir plus :

- Déclaration de principe de l'EFN sur la stratégie européenne en matière de soins (octobre 2022).
- Rapport de l'EFN "Nous ne sommes pas préparés si nous ne sommes pas tous préparés"
- Déclaration de principe de l'EFN sur les données de l'OIT relatives à la profession infirmière

- Déclaration de principe de l'EFN sur la création et le maintien d'une main-d'œuvre infirmière résiliente dans l'UE et en Europe
- Déclaration de principe de l'EFN sur les conséquences de la pénurie d'infirmières dans le domaine de la santé publique
- Stratégie globale de l'UE en matière de santé
- Déclaration de principe de l'EFN sur la santé planétaire des infirmières (avril 2022 - REV octobre 2022)